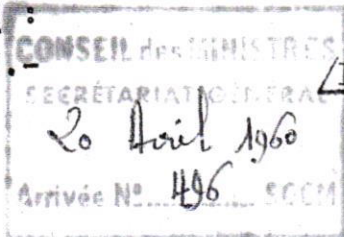


PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

ANNEE 1960 (N° 88 /PCM/MI.-

SOMMAIRE :

NOMINATION :



LE PREMIER MINISTRE

- VU la Loi n°59/3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU la Loi n°59/16 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
- VU le Décret n°228/PCM/MI du 17 Novembre 1959, nommant M.COSTA Jean, Adjoint au Commandant de Cercle de PARAKOU
- VU les nécessités du Service
- SUR proposition du Ministre de l'Intérieur
- LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU;

- D E C R E T -

ARTICLE 1er. - Mr.COSTA Jean Dominique, Attaché de 1ère classe 2ème échelon de la FOM., Adjoint au Commandant de Cercle de PARAKOU est nommé Chef de la Subdivision de BEMBEREKE (Cercle de PARAKOU) en remplacement de M. SABLAYROLLES, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le PREMIER MINISTRE
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 14 AVRIL 1960

M.AROUNA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
M.I.	5
Ht.Commiss.	5
F.P.	I
Présidence	15
Trésor	I
J.O.R.D.	I
C.F.	I
C.D.	I
Parakou	I
Bembéréké	I
Inform.	I
Intéressé	I
Mission A.C.	I
BCP/FOM	I
Radio	I